



AR Prefecture

016-200050094-20250212-DEL2025021201-DE
Reçu le 25/02/2025

PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS DU RUFFECOIS

DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2025

PRÉAMBULE

Un travail a été effectué au sein du bureau qui a permis de dresser un bilan de l'année 2024 et de débattre des projets pour l'année 2025.

Les missions confiées au PETR répondent bien aux besoins du territoire et sont en phase avec les politiques publiques (Europe, État, Région, Département et l'ADEME) en faveur de la santé et santé environnementale, de la mobilité, de la préservation de l'environnement et de la biodiversité, de la lutte contre le changement climatique et de la réduction des consommations énergétiques. De plus, le PETR porte depuis de nombreuses années le contrat régional et le programme LEADER FEDER OS5 pour assurer le soutien financier des porteurs de projets du territoire.

LES MISSIONS / PROJETS

SCOT

Personne-ressource : Aurélie VIGNET

L'évaluation du SCOT est en cours de finalisation. Une décision sur l'avenir du SCOT doit être prise avant le 25 mars 2025. Plusieurs options possibles : modification ou révision.

- Recherches de financements
- Rédaction du cahier des charges
- Suivi de la consultation du marché public
- Suivi et animation pour la coordination du SCOT
- Relations État/PPA
- Suivi des PLUI
- Veille juridique et réglementaire
- Suivi candidature LIFEBIODIV'France avec la fédération des SCOT (si retenue).

ENVIRONNEMENT ET BIODIVERSITÉ

Personnes-ressource : Jérôme MOREAU et Aurélie VIGNET

- Appui à la végétalisation des aménagements de bourgs et des cours d'école
- Label Villes et Villages Fleuris, actions en faveur du patrimoine néolithique et gallo-romain, réseau des jardins, balades nature et patrimoine, exposition itinérante du 2ème concours photos biodiversité.
- Accompagnements à la végétalisation des cimetières : technique et financier avec la prise en charge à 100 % du coût de l'enherbement, dans la limite du budget défini.
- Formation-sensibilisation des élus/agents (coordination, suivi, organisation).
- « Territoire sans ambroisie » et des invasives : organisation, animation et coordination quinzaine de l'ambroisie/ projet artistique/parteneriat Québec/ mise en place de journées de sensibilisation (SHOC, sociétés de chasse) / campagne de communication/ recherches de partenaires financiers.
- AAP Nature et Transitions : suivi, coordination, conception de projets.
- Mise en œuvre de la stratégie Trame Verte et Bleue : projet avec la société Orchidophilie, suivi du projet agropastoralisme, restauration de mares, réunions publiques sur les trames.
- Mise en œuvre des actions du Label Territoire Engagé pour la Nature, organisation de visite d'entreprises : expérimentations dans les zones d'activités sur la place du végétal comme outil d'attractivité, de développement économique.
- Organisation des 32^{èmes} Florales à l'automne, vitrine des actions du PETR autour du végétal et de l'énergie avec une journée professionnelle et un week-end grand public (groupe de travail).
- Coordination, suivi et communication de la fête de la nature.
- Relancer le réseau des jardins : rencontre des propriétaires, visites, recherche de nouveaux jardins, animations du réseau.

- Charte de l'arbre : culture du projet, mise en place d'un groupe de travail, rédaction du projet et mise en œuvre. Réflexions sur la mise en place d'une boîte à outils partagée.
- Élaboration d'un guide d'entretien des mares et des lavoirs.
- Veille et recherche des appels à projets.

Ces actions bénéficient prioritairement aux collectivités, mais aussi le monde agricole, économique, les habitants, les scolaires et le grand public.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET CLIMATIQUE

Personnes-ressources : Nicolas SWIATEK et David BILLY

- Mission générale des postes TEPOS et CEP : développement des énergies renouvelables et réduction des consommations d'énergie des collectivités.
- Accompagnement auprès des communautés de communes pour la mise en œuvre des Plans Climat Air Énergie Territorial (PCAET) et du Contrat Objectif Territorial (COT).
- Accompagnement des communes et des communautés de communes par le conseiller en énergie partagé pour la réalisation de diagnostic énergétique, analyse des consommations, aides financières, CEE, suivi après travaux (+ 20% maxi. poste Tepos).
Objectifs : les 2 communautés de communes et 10 à 15 communes / CEP en 2025 (attention plusieurs communes ont beaucoup de bâtiment). Démarche globale d'analyse des consommations communales : éclairage public (SDEG) et détails des consommations électriques (Enedis) + retours d'expériences.
Complément de documentation et de matériels dont sous-compteurs mobiles (chaleur et électrique).
- Recrutement deuxième conseiller en énergie partagé : réponse favorable de l'ADEME pour le financement.
Besoin de matériels (bureau, ordinateur...).
- EnR : réalisation de plusieurs études d'opportunité de projets photovoltaïques des communautés de communes et communes (bâtiments et ombrières), chauffage et réseaux de chaleur (Ruffec, Aigre, Vars... et lien avec le contrat chaleur du département). Support aux projets de parcs photovoltaïques et éoliens des communes et méthanisation, guide PV.
Veille concernant l'autoconsommation photovoltaïque et opportunité sur Mansle et Ruffec.
- Transversalité entre les aménagements extérieurs et les bâtiments notamment la végétalisation (îlot de chaleur...), et la santé (qualité de l'air) ; et intégrations de mesures environnementales, paysagères, dans les projets de parcs EnR.
- Accompagnement et suivi des appels à projets.
- Le renouvellement du contrat de Nicolas SWIATEK est à prévoir en juin 2025.

Actions non tranchées :

- Travail sur le COT et notamment l'économie circulaire (diagnostic ?)
- Guide PV

- Projets citoyens
- Démarche auprès des communautés de communes pour le complément de financement et la pérennisation du 1er poste.
- Opération limiteurs de débit pour robinets des collectivités.
- Ajout pour le poste mobilité : action complémentaire du COT mobilité à définir pour 3 ans.

SANTÉ-SPORT

Personne-ressource : Clarisse DARGENT

Bilan 2024 :

- Coordination du Contrat Local de Santé 2.0 du Pays du Ruffécois
- Animation du Contrat Local de Santé 2.0 sur les volets suivants :
 - o Accès aux soins (attractivité du territoire, soutien aux dispositifs existants, etc.)
 - o Prévention et Promotion de la Santé (dépistage des cancers, santé mentale, lutte contre les Violences Faites aux femmes, etc.)
 - o Santé environnementale : qualité de l'air extérieur (ambroisie, moustique tigre) et qualité de l'air intérieur (grand public et petite enfance)
 - o Communication (Gazette Santé, relai d'information, diffusion des campagnes de santé publique nationales et régionales, etc.)
 - o Accompagnement des acteurs du territoire dans leur projet de santé (appels à projets, soutiens dans les actions, mises en lien, etc.)
- Actions complémentaires : DAE - Gestion de la mise à disposition du matériel sportif des écoles
- Élaboration de la nouvelle stratégie du prochain Contrat Local de Santé (réécriture du CLS 3.0) avec intégration de différentes thématiques

Objectifs 2025 :

- Coordination et animation du CLS 2.0 (dans la continuité de 2024 cf. ci-dessus)
- Écriture et signature du CLS 3.0
- Coordination et animation du CLS 3.0 sur les 5 thématiques identifiées à ce jour :
 - o Accès aux soins
 - o Prévention et Promotion de la Santé
 - o Santé Mentale
 - o Santé environnementale (en y intégrant le concept One Health)
 - o Personnes âgées, personnes en situation de handicap et aidants
- Communication : dans la continuité 2024 avec le développement de réseaux sociaux CLS
- Accompagnement des acteurs du territoire dans leur projet de santé (appels à projets, soutiens dans les actions, mises en lien, etc.)
- Évaluer la faisabilité de la mise en place de l'ordonnance verte sur le territoire en concertation avec les acteurs (émergence, accompagnement ou portage selon le choix politique)
- Veille et suivi du projet de PAT (Plan Alimentation territorial) Départemental et de son éventuelle mise en œuvre sur le territoire du Ruffécois

- Réflexion et suivi des initiatives sport santé sur le territoire
- Réflexion et actions pour promouvoir la pratique sportive et mettre en valeur les acteurs locaux

MOBILITÉ

Personne-ressource : Ronan GAUDIN

- Amorcer une dynamique en matière de mobilité sur le territoire.
- Identifier et affiner des besoins du territoire.
- Définir une stratégie et un plan d'action de mobilité transversale.
- Faire émerger des territoires d'expérimentations.
- Accompagnement et suivi des appels à projets.
- Suivi des opérations de mobilité douce des collectivités de la VÉLIDEAL.
- Suivi de l'opération de mobilité du quotidien du Département.
- Suivi et impulsion des problématiques autour des gares et questions de l'intermodalité.

Dans cette optique, le PETR et les communautés de communes du territoire visent le Contrat Opérationnel de Mobilité.

PROGRAMME LEADER

Personnes-ressources : Jérémy SERINO et Anna MIGNON

- Clôture du programme LEADER 2014-2023
- Programme LEADER et OS 5 2023 2027
- Coopération

Programme LEADER 2014-2023 :

L'année 2024 est l'année où les dernières demandes de paiements sont transmises à la Région. Le PETR n'a donc plus d'animation/gestion sur ce programme pour l'année 2025, qui sera définitivement clos au cours de l'année.

Programme LEADER et OS 5 2023-2027 :

Le volet territorial des fonds européens sur la période 2023-2027 est toujours en cours de déploiement. Le premier projet a été sélectionné, mais la Région priorise pour l'instant la clôture de l'ancien programme ce qui induit une longue attente pour les projets du nouveau programme.

La partie instruction de dossier est désormais confiée à la Région Nouvelle-Aquitaine. Pour autant, l'animation locale du programme est toujours portée par le PETR et nécessite encore plus aujourd'hui un accompagnement des porteurs de projet dans leur dépôt de dossier.

Il est en effet primordial d'avoir une proximité locale et un accompagnement personnalisé pour éviter un risque de perte de subvention. L'équipe veille aux différents appels à projets pouvant débloquent des possibilités financières.

Depuis le renforcement du service LEADER, le PETR a pu mettre en place des actions de communication et poursuivra ses efforts :

- Création de guides.
- Création de partenariat avec les banques du territoire.

- Parution dans le guide national LEADER.
- Création de kakémonos
- Participation et présentation du projet de coopération devoir civique au congrès européen.
- Promotion du territoire via le projet de coopération devoir civique Région Nouvelle-Aquitaine et Congrès européen.

Dans ce nouveau programme, le PETR renforce notamment ses actions autour de la coopération :

- Projet de coopération autour du devoir civique avec les GAL de Charente, sensibilisation auprès du grand public sur le fonctionnement des élections municipales aux élections européennes
- Émergence de projet de coopération autour de la thématique de l'eau.

CONTRAT RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT ET DE TRANSITIONS

Personne-ressource : Anna MIGNON

L'année 2025 sera consacrée à :

- L'identification des projets matures/en amorçage, fiches projets, etc. (rencontres des communes, associations, porteurs de projets privés...)
- L'accompagnement des porteurs de projets.
- L'animation/Coordination du contrat.
- L'appui à l'émergence de projet (exemple : développement des circuits courts).
- La cohérence territoriale entre les différents projets (exemple : tiers lieux).
- Veille financière permanente.
- Accompagnement et suivi des appels à projets.
- Préparation du prochain contrat régional.
- L'organisation d'un évènement visant à accompagner les élus à répondre aux enjeux de demain (visites de terrain, interventions et conférences)
- Le renouvellement du contrat d'Anna MIGNON est à prévoir en juin 2025.
- Renouvellement du Conseil de Développement du PETR

MATÉRIEL SPORTIF

Personnes-ressources : Jérôme MAUPETIT et Clarisse DARGENT

- Mise à disposition et suivi du matériel sportif pour les écoles (25 en 2024).
- Acquisition d'un pack « Handisport »
- Renforcement d'un pack édu'gym
- Remplacement de matériel vétuste

COMMUNICATION

Personnes ressources : Anna MIGNON et Jérôme MAUPETIT

- Suivi de l'élaboration du nouveau logo du PETR
- Suivi de la mise en place de la nouvelle charte graphique.

AR Prefecture

016-200050094-20250212-DEL2025021201-DE
Reçu le 25/02/2025

- Suivi de la création du nouveau site internet du PETR
- Promotion du territoire au Salon de l'Habitat
- Accueil et formation d'un service civique

COLLECTE DE LA TAXE DE SÉJOUR

Personne-ressource : Jérôme MAUPETIT

Le PETR assure pour le compte de l'OT la collecte de la taxe de séjour. Pour le budget 2025, l'OT remboursera les heures de Jérôme MAUPETIT (heures de travail 2024 consacrées à la collecte de la taxe de séjour : 287:30 heures).

SUIVI DE L'OFFICE DE TOURISME

Personne-ressource : Jérôme MOREAU

- Participation aux rendez-vous tourisme entre l'OT, le PETR et les CDC
- Participation à la coconstruction du plan d'action stratégique sur le tourisme
- Suivi de la convention avec le Département dans le cadre de la subvention allouée à l'OT de 15 000 €.
- Soutien au dossier relatif à la signalisation touristique porté par les CDC et l'OT

PORTAGE POLITIQUE LORS DES ÉVÈNEMENTS

Le Président est chargé de représenter le PETR et de promouvoir ses actions lors de divers événements organisés chaque année, notamment lors des assemblées annuelles des différents partenaires tels que l'ANPP, le PQNA, LEADER France, l'EGPP et bien d'autres.

LES INVESTISSEMENTS

Schéma de cohérence territorial (SCoT)

L'amortissement du SCoT sur 10 ans sera intégré (28 959,36 €/an) au budget 2025.

Au vu des résultats de la section investissement, le PETR doit être en mesure de réaliser ces investissements.

Évaluation du SCOT

L'évaluation est en cours, l'étude est menée par Cittànova.

Le coût de cette étude est de 38 340 € TTC.

Aménagement des locaux

L'aménagement des locaux du PETR est en cours de finalisation. L'investissement dans du mobilier de bureau et des matériaux sera aussi intégré au budget prévisionnel.

LES RESSOURCES

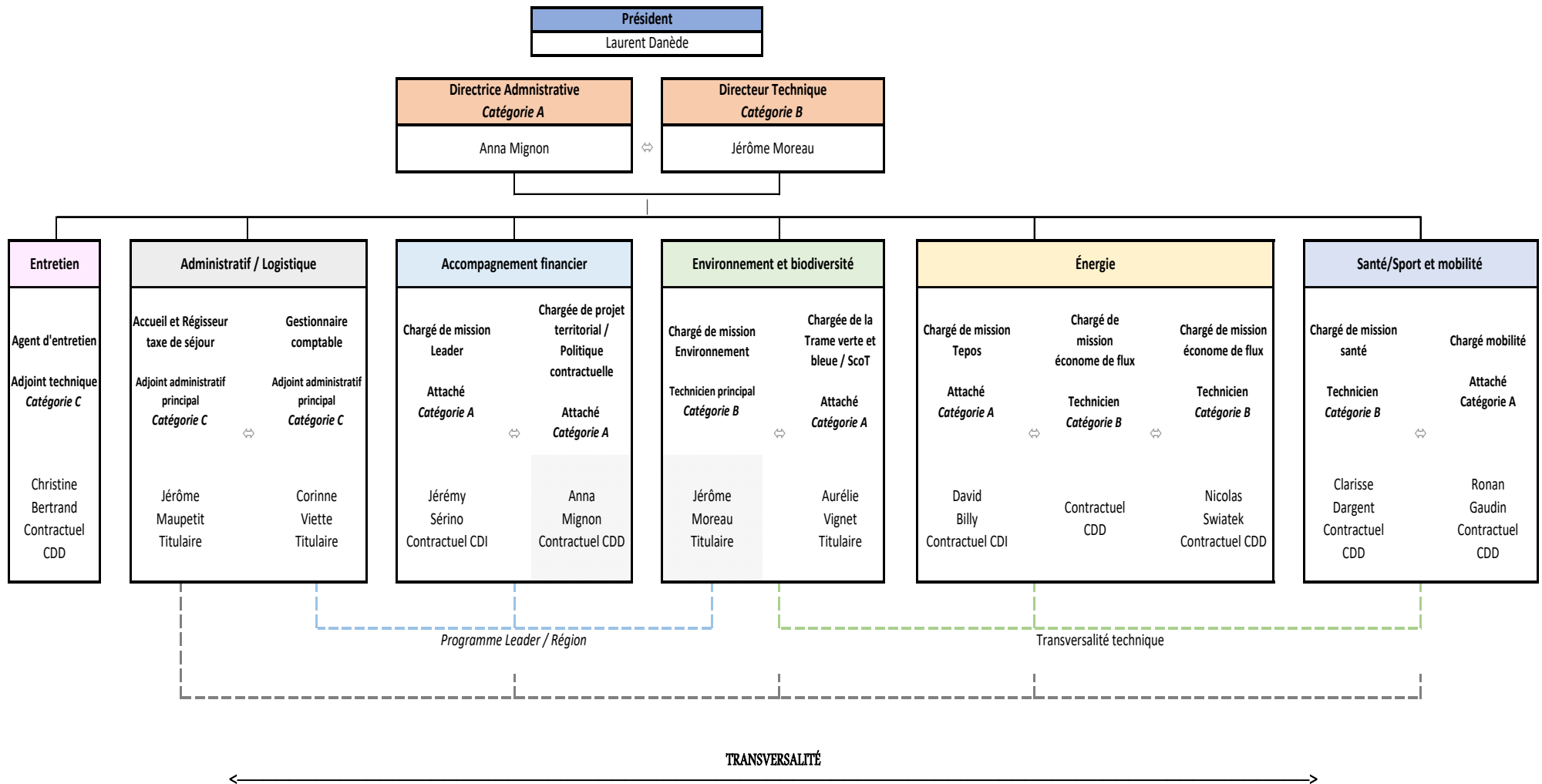
Le budget 2025 du PETR doit tenir compte, pour la section de fonctionnement :

- Des ressources humaines pour assurer les contrats et prestations.
- Des charges à caractère général propres au PETR.
- Des charges à caractère général liées aux contrats et prestations.
- De la subvention versée à l'OT pour son fonctionnement et de la taxe de séjour.
- De l'ensemble des recettes de subventions et cotisations pour le financement de l'ingénierie (contrat régional, contrat leader, AAP nature et transitions, CLS, AAP ADEME CEP, État DRAC, CDC, État Fonds vert, Contrat Opérationnel Territorial), État Service civique).
- Veille financière permanente.

RESSOURCES HUMAINES

L'équipe est aujourd'hui composée de 11 agents (dont un agent d'entretien 4 h /semaine). Une évolution du nombre d'agents est possible en cours d'année (recrutements d'un conseiller en énergie partagé, d'un service civique, accueil de stagiaire, apprenti).

Organigramme ci-après :



RESSOURCES FINANCIÈRES

Personnes-ressources : Anna MIGNON, Jérôme MOREAU et Corinne VIETTE

Pour mener ces différentes actions, le PETR prévoit de bénéficier du soutien à l'ingénierie prévu dans les contrats et du financement des prestations.

Les contrats et prestations 2025

Région Nouvelle-Aquitaine :

- Cheffe de projet de cohésion territoriale – Région : 0.5 ETP
- Chargé de mission environnement et paysage – Région : 0.5 ETP
- Chargé de mission transition énergétique – Région : 1 ETP
- Chargée de mission santé - Région : 0.5 ETP

Programme LEADER FEDER OS5 :

- Animation volet territorial fonds européens - Région : 1 ETP
- Programme LEADER 2023-2027 : 1 ETP coanimation + 0.5 ETP coanimation + 0.2 ETP gestion (à partir de 2025) + 0.2 ETP appui environnement

Agence Régional de la Santé :

- Chargée de mission du Contrat local de Santé - ARS : 0,5 ETP

État - Fonds verts et VTA (en attente d'accord) :

- Chargé de mission mobilité – 1ETP

Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Énergie (ADEME) :

- Conseiller en énergie partagé – 1 ETP

COT TETE (en attente d'accord) /ADEME

- Conseiller en énergie partagé – 1 ETP

Temps Régie de la Taxe de séjour

- Régisseur de la taxe de séjour (287.30 h sur l'année)

Les communautés de communes versent tous les ans au PETR une cotisation de 8.20€ par habitant.

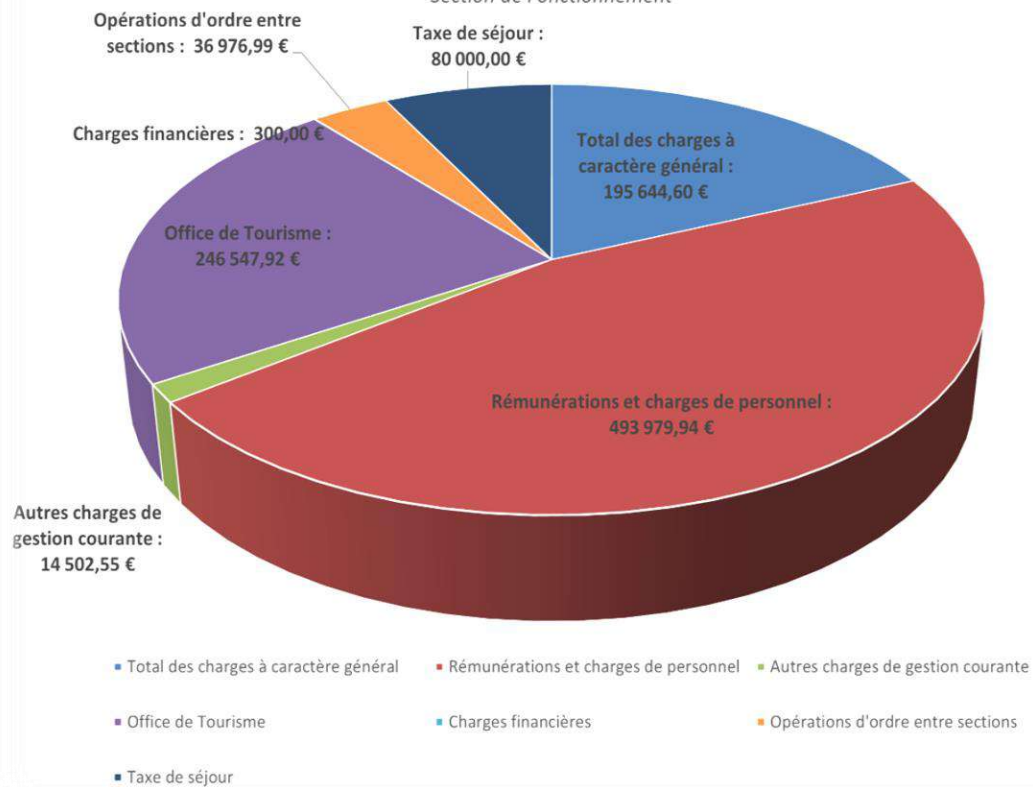
Dernier recensement : 36507 habitants

Les éléments répertoriés, en dépenses comme en recettes, vont permettre au PETR du Pays Ruffécois de proposer un budget prévisionnel 2025 équilibré en maintenant à leur niveau actuel le montant de la cotisation par habitant.

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES DE FONCTIONNEMENT

BUDGET PRIMITIF 2024

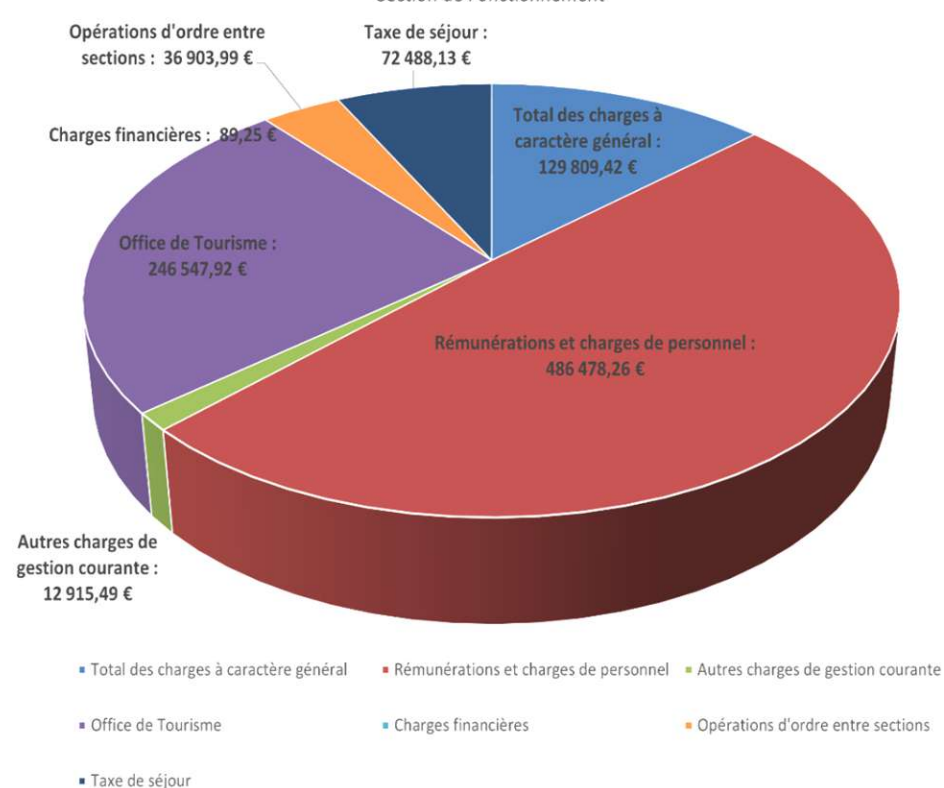
Section de Fonctionnement



DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

CFU 2024

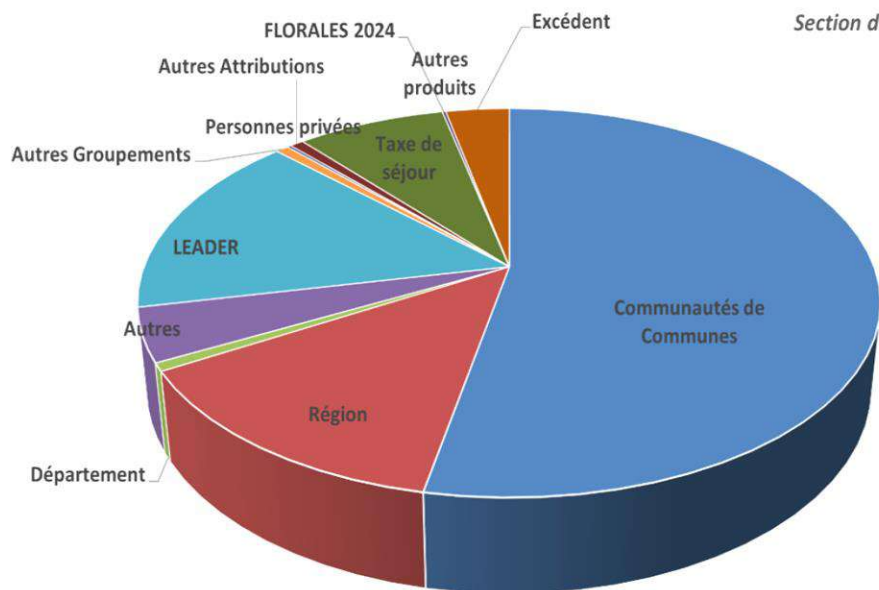
Section de Fonctionnement



RECETTES PRÉVISIONNELLES DE FONCTIONNEMENT

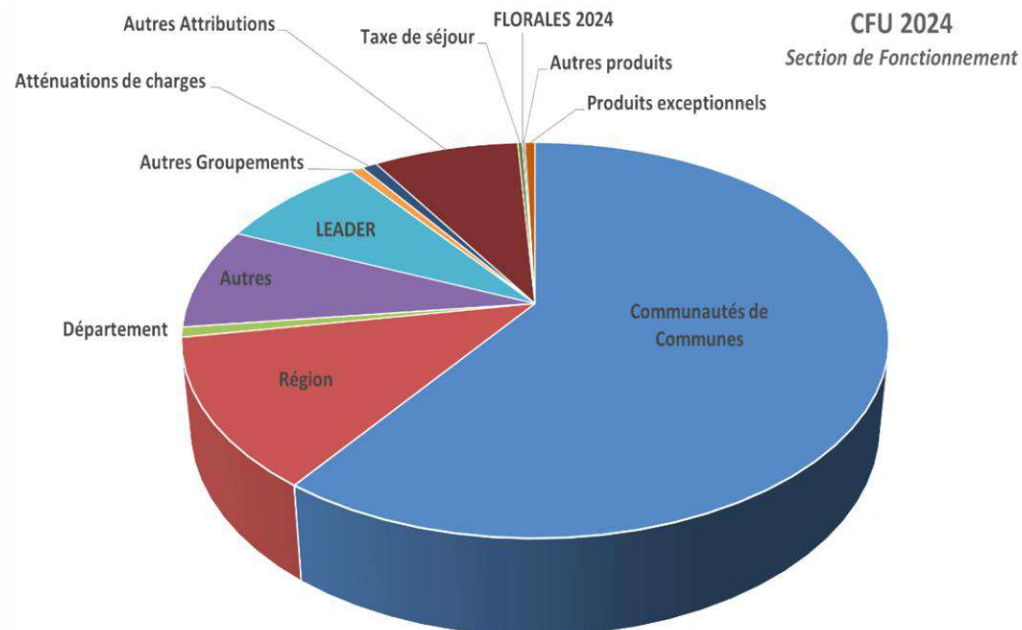
RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

BUDGET PRIMITIF 2024
Section de Fonctionnement



■ CdC : 550 732,72 €	■ Région : 139 848,00€
■ Département : 7 000,00€	■ Autres (ÉTAT, ADEME, ARS, DRAC) : 4 595,00€
■ LEADER : 161 373,82 €	■ Autres groupements : 7 000,00€
■ Autres personnes privées : 2 000,00€	■ Autres attributions et participations : 7 402,35€
■ Taxe de séjour : 80 000,00€	■ Florales 2024 : 1 800,00€
■ Autres produits : 3,10€	■ Excédent : 34 295,01€

CFU 2024
Section de Fonctionnement



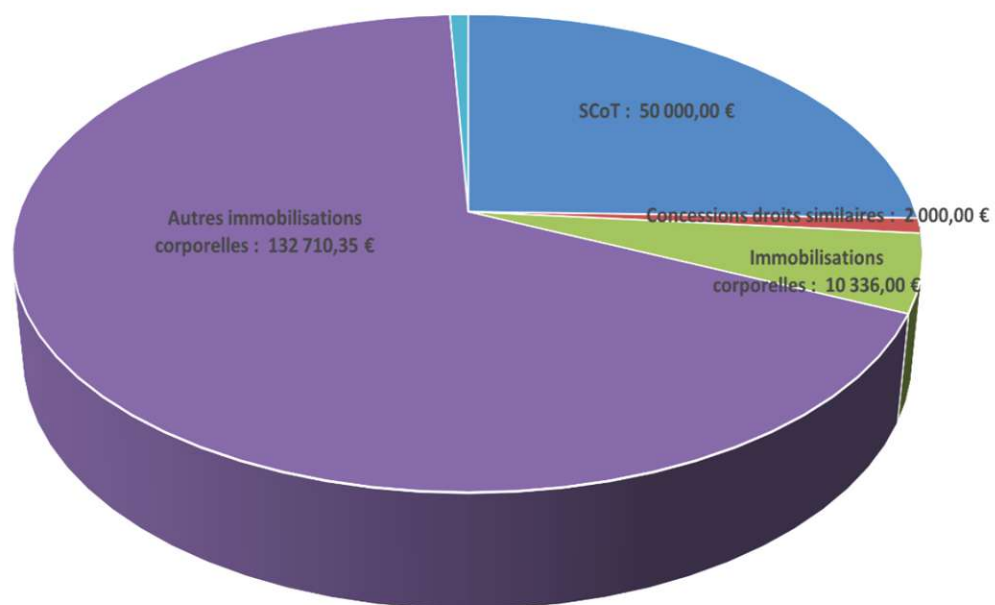
■ CdC : 550 732,72 €	■ Région : 112 355,96€
■ Département : 7 538,00€	■ Autres (ÉTAT, ADEME, ARS, DRAC) : 76 599,88€
■ LEADER : 75 291,84 €	■ Autres groupements : 6 150,00€
■ Autres attributions et participations : 7 402,35€	■ Taxe de séjour : 72 963,43€
■ Florales 2024 : 2 360,40€	■ Autres produits : 75,46€
■ Atténuation de charges : 1 130,60€	■ Produits Exceptionnels : 5 082,45€

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES D'INVESTISSEMENT

BUDGET PRIMITIF 2024

Section d'Investissement

RAR 2024 : 1 500,00 €

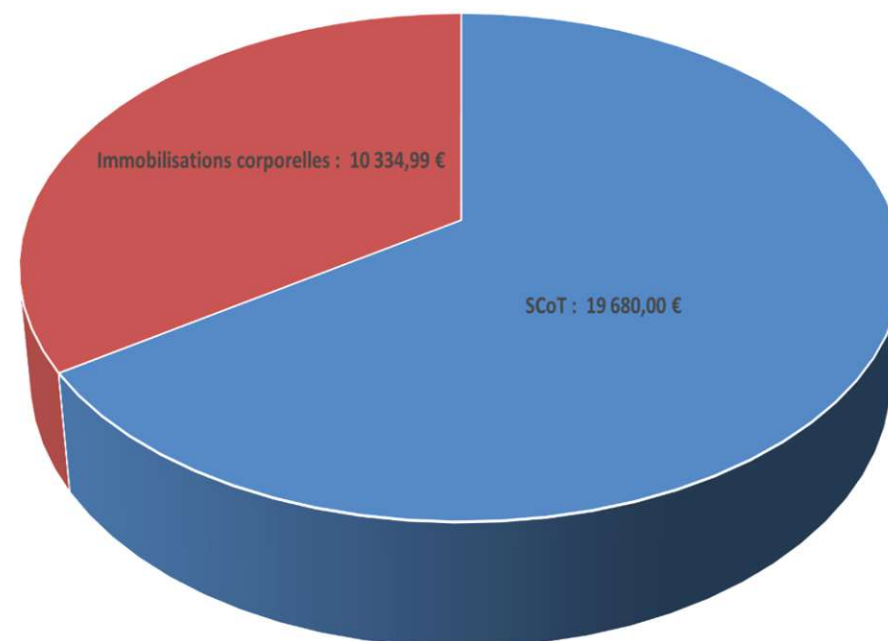


■ SCoT ■ Concessions droits similaires ■ Immobilisations corporelles ■ Autres immobilisations corporelles ■ RAR 2024

DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT

CFU 2024

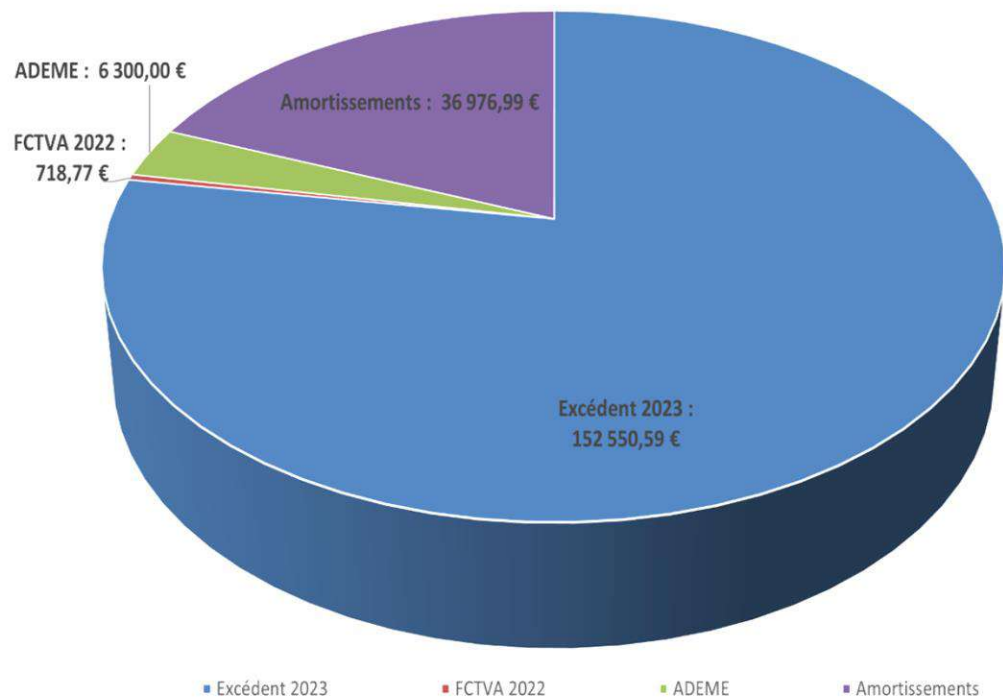
Section d'Investissement



■ SCoT ■ Immobilisations corporelles

RECETTES PRÉVISIONNELLES D'INVESTISSEMENT

BUDGET PRIMITIF 2024
Section d'Investissement



RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT

CFU 2024
Section d'Investissement

